

Conseil d'école du 18 novembre 2019

Présents :

Parents : Mme Chevalier, Mme Le Dren, M. Gourault, M. Bachelard, Mme Nobé, Mme Allain, Mme Schwab, Mme Le Mao, Mme Jacquemin, Mme Duval, M. Dory

Représentants de la mairie : M. Hermant (délégation du maire), Mme Daoulas (Adjointe)

Enseignants : M. Debroise, Mme Le Tual, Mme Darras, Mme Malville, M. Simon, Mme Bohanne, Mme Guénégo, Mme Chauvin, Mme Rusquet et Mme Côme

Excusés :

Mme Louvel (IEN), Mme Srauy (enseignante)

1 - remerciement aux nouveaux parents élus : 12 parents

2 - Choix d'un secrétaire : M DEBROISE

3 - lecture de l'ordre du jour

4 - rappel sur le rôle du conseil d'école : lecture des différents champs d'intervention du CE

5 - Vote du règlement du Conseil d'école

- Lecture du règlement

Mme Bohanne déclare ne pas avoir eu de retour écrit.

Mme Daoulas demande qu'on lui transmette le document car elle ne l'a pas reçu.

- **vote à l'unanimité**

6 - Vote du règlement intérieur de l'école

- Mme Bohanne déclare un changement à effectuer : L'instruction étant obligatoire pour les enfants français et étrangers des deux sexes à compter de la rentrée scolaire de l'année civile où l'enfant atteint l'âge de trois ans (conformément à la LOI n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance, article 11), tous les enfants concernés doivent pouvoir être admis dans une école élémentaire et maternelle.

- **vote à l'unanimité**

7 - Validation des nouveaux horaires suite au retour à 4 jours d'école.

Du point de vue des enseignants, les nouveaux rythmes sont bien appréciés, car ils permettent d'avoir un temps d'apprentissage plus long l'après-midi. La pause du midi permet aussi de prendre les enfants en soutien scolaire (APC de 11h45 à 12h15 pour la plupart des enseignants).

Les parents ont réalisé une enquête concernant notamment ces nouveaux rythmes : ils ont reçu 37 réponses.

Dans cette enquête, plusieurs points ressortent :

- pause du midi trop courte (voir réponse dans les questions diverses des parents)

- Temps de récréation trop long le midi, ce qui engendre des tensions et des violences entre enfants.

A ce propos, un parent propose de venir faire de la sensibilisation en atelier sur le temps du midi.

- deux tiers des parents mettent en avant des problèmes de violence sur la cour, dont trois quarts pendant le temps du midi.

La mairie indique qu'il y a du mieux au niveau périscolaire. Le personnel a été renforcé, même au niveau de la cantine. Les recrutements sont difficiles car peu de personnes sont intéressées par les horaires de travail proposés. M. Hermant rappelle aussi le rôle éducatif des parents.

8- Bilan de rentrée

- ✧ Mise en place des nouveaux rythmes et horaires -> un bilan et nouvelle demande de modification des horaires doit être faites.
- ✧ ouverture d'une 10ème classe → remerciement à la mairie et aux services techniques pour nous avoir aidés rapidement à installer la nouvelle classe, sachant que cette ouverture n'était pas prévue. Nous avons dû supprimer une salle à multi-usage sur le temps scolaire et périscolaire. -> « à l'étroit cette année ; on poursuit les deux récréations, l'accueil à 13h35 en classe pour un cycle. Nouveauté : accueil à 8h20 dans la cour sans courir. On essaie de fluidifier la sortie (sortie vélos, parents derrière la ligne rouge) mais cela reste très difficile à 16h30 du fait du nombre de parents et d'enfants.
- ✧ Mme Bohanne demande que le marquage au sol (zone rouge) soit bien respecté lors des sorties car il peut y avoir des difficultés côté maternelle pour accéder → un mot commun sera distribué dans les deux écoles.
- ✧ Les parents d'élèves demandent si côté maternelle, la sortie côté route a été étudiée. Mme Daoulas répond que ce sujet doit être vu avec Mme Bussy (Directrice de l'école maternelle).
- ✧ Retour sur le principe des ouvertures : en début d'année nous devons remonter nos effectifs et c'est à partir de ce chiffre que les ouvertures/fermetures sont décidés en mai. Les écoles concernées sont au courant en mai pour que le poste apparaisse au mouvement. Pour les écoles (c'est notre cas depuis 2 ans) qui ont une forte augmentation de leur effectif dans l'année scolaire les ouvertures sont étudiées en septembre après comptage des élèves par un inspecteur. La commission a lieu le mercredi pour octroyer ou non une ouverture et le lendemain une personne est nommée sur le poste. Il est donc impossible de ne faire qu'une rentrée et d'annoncer en amont l'ouverture et donc les classes.
- ✧ Remarque des parents d'élèves : La nouvelle répartition n'a pas été bien comprise du côté des parents, surtout au niveau des CP.
- ✧ L'équipe enseignante indique que cela constitue pour eux aussi une difficulté. De plus, une collègue de CP ayant fait initialement sa rentrée à l'école est répartie

dans son ancienne école où sa fermeture de classe a été annulée (elle était prioritaire pour réintégrer sa classe dans ce cas)

- ⤴ Les parents d'élèves demandent que la communication soit améliorée si une prochaine ouverture devait arriver à la rentrée 2020 (courrier aux parents).
- ⤴ M. Hermant précise que les services techniques de la mairie ont été aussi beaucoup mobilisés alors qu'ils doivent à cette période préparer aussi le forum des associations. Il indique qu'un Algeco sera mis en place côté nord de l'école (château d'eau) pour la garderie notamment. Les parents devront accéder par le portail comme d'habitude, ils n'auront pas accès côté château d'eau. La municipalité travaille par ailleurs sur l'extension de l'école.

- ⤴ 243 élèves à la rentrée avec depuis 3 départs et 5 arrivées prévues en janvier

CP : 23 élèves (Mme Srauy)

CP : 24 élèves (M. Simon)

CP/CE1 : 9+11= 20 élèves (Mme Malville)

CE1 : 25 élèves (Mme Guénégo)

CE1 : 24 élèves (Mme Chauvin)

CE2 : 25 élèves (Mme Darras)

CE2/CM1 : 14+10 élèves : 24 (Mme Rusquet)

CM1 : 25 élèves (M. Debroye)

CM1/CM2 : 6+20 élèves : 23 (Mme Le Tual)

CM2 : 25 élèves (Mme Bohanne et Mme Carluccio les lundis, mardis et jeudis) ; Mme Bohanne ayant été sollicitée auprès de M. l'inspecteur pour assurer la mission d'assistante de prévention et de coordonnatrice du PIAL.

La loi pour une école de la confiance a été promulguée en juillet 2019. L'un des objectifs est de créer un grand service public de l'École Inclusive afin d'assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves en prenant mieux en compte leurs besoins.

La loi a donc créé, entre autre, des PIAL (Pole Inclusif d'Accompagnement Localisé)

Ils constituent une nouvelle forme d'organisation de l'accompagnement des élèves visant à améliorer la coordination des aides (humaines, éducatives et thérapeutiques) et à faciliter la gestion des accompagnants. Ainsi, tout au long de l'année scolaire, l'accompagnement organisé au sein des PIAL permettra de mieux prendre en compte l'évolution des besoins pédagogiques des élèves accompagnés, les événements scolaires (périodes de stage, sorties, voyages) et les aléas de gestion (absence d'un accompagnant ou d'un élève accompagné).

Depuis la rentrée 2019, des PIAL ont été mis en place dans plusieurs circonscriptions en Ille et Vilaine dont un sur le secteur du Rheu (collège et écoles de secteur). Mme Louvel est le pilote du PIAL (gestion). Une coordonnatrice du PIAL a été également nommée : Mme BOHANNE. Son rôle est de coordonner et de moduler les emplois du temps des AESH sur le secteur en fonction des demandes et des notifications. Actuellement nous sommes en période de transition entre l'ancien système et cette nouvelle organisation.

Présence de 4 A.V.S. pour aider des élèves en situation de handicap. En attente d'un AVS pour une élève.

Présence de plusieurs enfants allophones -> le dispositif n'a pas été reconduit faute de moyens humains. Une organisation à l'interne est mise en place mais n'est pas satisfaisante ; Un temps quotidien pour travailler la langue serait nécessaire mais actuellement difficile à mettre en place. Un rendez-vous avec l'adjoint aux affaires sociales M. Gautrais aura lieu vendredi 29 pour échanger autour de cette problématique. La question des « familles ressources » pour les parents allophones est soulevée (aide dans les tâches administratives).

Liaison scolaire/périscolaire :

- A 11h45 : pas de problème particulier sauf dans les classes de Mme Le Tual et Rusquet avec un animateur pour faire l'appel de 2 classes.
- Par contre les élèves continuent à se plaindre du temps du midi
- Ménage : du fait de la nouvelle organisation, le ménage commence à 16h dans mon bureau et la salle des maîtres et à 16h30 dans nos classes. C'est tôt car nous n'avons même pas le temps de finir de ranger nos classes. Nous sommes obligés d'aller corriger nos cahiers et de préparer notre classe en salle des maîtres. Pour les vacances scolaires, serait-il possible de faire le ménage du vendredi pendant les vacances pour que nous puissions bien ranger nos bureaux et nos étagères ?
- Tri : pas mis en place dans les classes.
- Mme Daoulas prend note de la demande des enseignants et a précisé qu'il n'était pas possible de demander aux agents de venir plus tard pour le temps de ménage, cela leur ferait finir à des horaires trop tardif.

9 - Actions et sorties pédagogiques en lien avec le projet d'école

Cette année le choix a été fait de mettre en place différentes actions/temps forts en lien avec l'école, l'actualité et la municipalité : le marché de Noël le vendredi (vente de livres « Lire c'est partir » et objets fabriqués par les élèves), le secourisme (avril/mai), la journée du sport (fin d'année), semaine sans écran (du 16 au 20 mars projet avec la municipalité et l'école privée et maternelle ?), la journée du handicap et les permis piéton (CP/CE) et vélos (CM) à voir avec le policier municipal

On poursuit la vente des gâteaux le vendredi à 16h30.

Mme Daoulas demande d'être informée de la date des olympiades de l'école car le CMJ organise aussi des Olympiades et que l'année dernière il y avait eu un amalgame entre les manifestations.

Parcours culturel :

- Musique : 3 projets avec de musique de la Flume :

- Les classes de M. Simon et Mme Malville travailleront à partir d'un spectacle qu'ils iront voir au TNB le 16 décembre sur le thème du vent -> l'après-midi d'un foehn.
- Les classes de Mme Srauy, Chauvin, Guénégo, Darras travailleront sur le jazz
- Les classes de Mme Rusquet, M. Debroye, Mme Le Tual et Mme Bohanne travailleront sur la batucada
- Intervention dans les classes tous les 15 jours pour découvrir la musique et la danse
 - Intervention possible pour le festival des vents
- Musique : chorale
- Médiathèque municipale :
 - Nouvelle organisation suite à la réunion de fin d'année : des thématiques ont été proposées aux enseignants -> merci
 - Sac médiathèque : mis en place dans certaines classes
 - Valise thématique sur le Brésil, jazz, ...

Parcours Citoyenneté :

- ✧ L'Élection de 2 délégués de classe a eu lieu avant les vacances de la Toussaint : 2 délégués (fille et garçon) ont été élus par classe. Une première réunion aura lieu la semaine prochaine.

Sport :

- **Piscine de Montfort** : tous les élèves de CP vont actuellement à la piscine tous les jeudis matin. Cette activité est entièrement financée par la mairie. L'objectif de ces séances est de familiariser les enfants à la fréquentation d'un milieu aquatique et non l'apprentissage de la nage.
- **Judo** : Les CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2 ont eu 3 séances.
- **Golf** : les classes de CM1/CM2 et de CM2 sont allées au golf en septembre/octobre. Cette activité est aussi entièrement prise en charge par la municipalité. Une séance découverte pour la classe de CM1 en avril.
- **Tout l'office court** : participation plus élevée que l'année dernière (53%) ! Une cérémonie a été organisée et un diplôme et une médaille ont été remis à chaque enfant. Cet événement est fédérateur, bonne ambiance;
- **Foot** : toutes les classes (sauf CP Jean Paul/ Daravy) auront une intervention « balle au pied » avec l'entraîneur de foot. C'est un projet proposé par la ligue de foot de Bretagne.

Des voyages sont en cours de finalisation pour plusieurs classes. La directrice rappelle que les voyages scolaires ne sont pas obligatoires, les enseignants qui partent prennent sur le temps personnel et ne sont pas rémunérés.

8. Sécurité des écoles PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)

Comme tous les ans, mise à jour du PPMS c'est à dire des différents protocoles à mettre en place selon 2 cas :

- ✧ Une mise à l'abri si l'accident est d'origine naturelle (tempête, inondation, ...) ou technologique (nuage toxique) → déclenché par le préfet (sirène particulière)
- ✧ Un confinement si il y a une intrusion, ou un attentat
- ✧ 2 exercices obligatoires sont à faire en plus des 3 exercices incendie.

Un exercice intrusion confinement a été fait le jeudi 15/11. Bilan : changement du signal sonore : sifflet ; ils n'étaient pas encore arrivés ; 2 exercices ont été faits pour s'entraîner au confinement.

Les autres exercices auront lieu dans le reste de l'année scolaire.

Mme Bohanne demande que de nouveaux panneaux extérieurs soit posés. Mme Daoulas indique que cela est noté dans la demande de budget.

10 - Questions diverses des parents

- Une seule salle sert désormais de salle informatique, garderie, bibliothèque, arts plastiques... impliquant des contraintes d'organisation et des limitations dans les accès à ces salles/activités,
- La taille de la cantine ne permet pas un temps de repas suffisant pour tous les enfants ni dans des conditions sereines,

Mme Daoulas et M. Hermant indiquent qu'il est possible à un parent du conseil d'école de venir manger individuellement avec les enfants (sur rendez-vous). A la cantine, les enfants mangent à leur rythme et ne sont pas forcés ou pressés.

- La cour de récréation accueille sur la pause méridienne l'ensemble des enfants de l'école ainsi qu'à un moment au moins, ceux de l'école privée, l'encadrement est jugé insuffisant pour gérer les tensions et l'énerverment des enfants ça qui conduit à des situations de comportements dangereux.

Sur ce point, Mme Daoulas estime qu'il y a moins de problèmes sur la cour ces dernières semaines.

La mairie indique que les postes proposés ne sont pas attractifs car temps de 2 heures situés sur le temps du midi et ainsi, il est difficile de recruter du personnel. La réalisation de l'espace supplémentaire pour l'école est à l'étude dans le cadre de l'extension de l'ASLH

Permis piéton / vélo :

Est-il possible d'entamer un travail de pédagogie sur l'usage du vélo (passage du permis vélo en particulier) en alternative à l'usage de la voiture (trajet école, déplacement pour les activités extra-scolaires sur la commune, déplacements du quotidien sur de faibles trajets...)? Est-ce que cela entre dans la fiche de poste du nouveau policier municipal? Un accompagnement par l'association Roazhon mobility serait sinon possible... →

En début d'année, le policier municipal est venu échanger avec la directrice sur ses fonctions et interventions. Dans son ancien poste, il intervenait sur le permis piéton. Il devait pouvoir intervenir auprès des élèves de L'Hermitage et devrait recontacter l'école prochainement.

Portail familles :

Manque de souplesse du règlement du portail famille : l'intégration de parents, usagers du service, dans la commission établissant ce règlement pour une meilleure adaptation aux besoins/contraintes des familles en lien avec leurs situations de travail, tout en permettant une gestion acceptable du service pour la collectivité est-il envisageable?

Mme Daoulas prend note des remarques en indiquant que cela se passe comme cela dans beaucoup de communes environnantes, qu'un travail avait été mené avec les membres du précédent conseil d'école et qu'il y avait déjà eu un certain assouplissement

Fin du conseil d'école à 21h